Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 41 (2017)

Artikel: Inventaire des loges à bétail des Franches-Montagnes
Autor: Gogniat, Nicolas
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064549

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nicolas Gogniat

INVENTAIRE DES LOGES À BÉTAIL DES FRANCHES-MONTAGNES

Ces petites constructions dissimulées dans les pâturages, les finages voire en forêt, là où la nature a recouvré ses droits, méritent toute notre attention. Elles font partie de notre patrimoine architectural.

Les anciennes loges sont des propriétés privées édifiées dans des endroits reculés, distants de la ferme, souvent dans des pâturages accidentés, aux abords d'un point d'eau et, le cas échéant, il fallait y ériger une citerne. Il n'y a pas de chemin d'accès, qu'un layon. Elles sont ombragées par de vieux arbres d'essences diverses plantés par les premiers propriétaires.

Elles ne sont pas datées ni ne portent de signes religieux. Je n'y ai vu traces de « billets » de sainte Agathe censés protéger de la foudre.

Depuis la suppression du libre parcours aux Franches-Montagnes en 1967, les remaniements parcellaires et la modernisation de l'agriculture, les exploitations pastorales ont beaucoup évolué. De grandes loges communautaires ont été construites avec des chemins d'accès, une adduction en eau et la gestion du fumier et du purin en découlant. Par contre, les petites entités ne sont plus entretenues et tombent gentiment en ruine. Elles ne sont plus que partiellement utilisées ou alors servent de lieux de contention pour les soins du bétail, voire de remise.

Figure 1 5-02 Magnifique loge dans les Côtes du Doubs. Sans chemin d'accès, isolée, elle menace ruine. (Photo N. Gogniat, 2015)

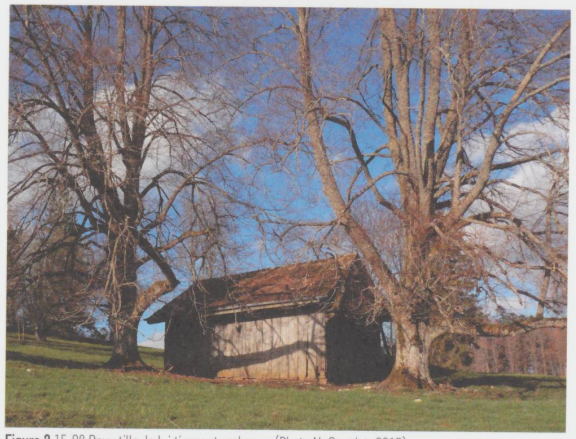

Figure 2 15-08 Deux tilleuls lui tiennent ombrage. (Photo N. Gogniat, 2015)

1. Les abris (fig. 3 à 4)

Ce sont de simples constructions en bois sans fondation, poteaux sur pierres, toiture à un pan, parois en bois, fermées sur trois faces, fond bétonné ou empierré, entrée libre.

Figure 3 3-04 Loge moderne de traite à la Theurillatte. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 4 14-05 Abri au Moulin Jeannotat. (Photo N. Gogniat, 2015)

2. Les loges en bois (fig. 5 à 8)

La charpente est posée sur des fondations continues en pierres, fond bétonné, quatre parois en bois, toiture à deux pans recouverte de tuiles, l'entrée - souvent double porte - sur la face pignon ou de côté indifféremment. Une découpe dans la paroi permet une aération très spartiate. Liberté d'accès contrôlée.

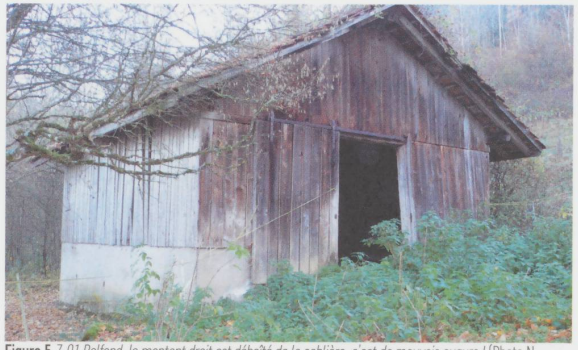

Figure 5 *7-01 Belfond, le montant droit est déboîté de la sablière, c'est de mauvais augure !* (Photo N. Gogniat, 2015)

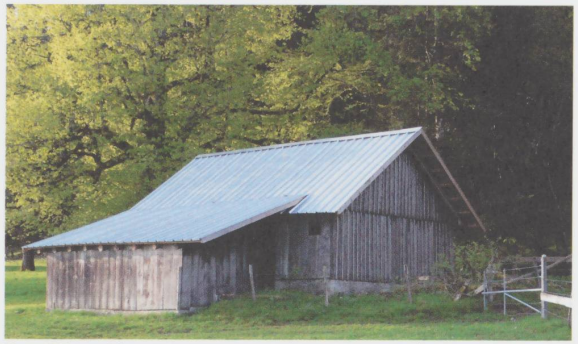

Figure 6 8-01 Les Crâs, nouvelle couverture en tôle. (Photo N. Gogniat, 2015)

3. Les constructions massives (fig. 9 à 12)

Murs en pierres naturelles hourdées à la chaux ou en terre, charpente sapin à deux pans, couverture en tuile, en général les pignons sont bardés de planches verticales. Liberté d'accès contrôlée.

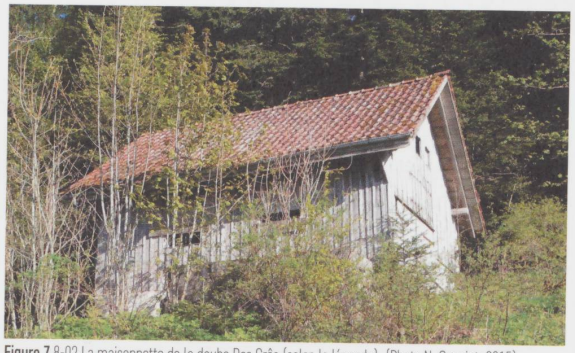

Figure 7 8-02 La maisonnette de la daube Des Crâs (selon la légende). (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 8 9-06 Loge polyvalente reconstruite sur un ancien emplacement. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 9 7-07 Rond-Bouéchet, construction massive en pierre naturelle. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 10 6-03 Le Pau de Fer avec entrée contrôlée... (Photo N. Gogniat, 2015)

4. Les loges communautaires (fig. 13 à 17)

Figure 11 9-09 Chez Brand, la porte est fermée. (Photo N. Gogniat, 2015)

Ce sont de grandes constructions modernes, bien entretenues que les paysans ont construites pour desservir plusieurs ayants droit. Elles sont équipées de caillebotis, de grandes portes pour l'accès des tracteurs et machines. Elles sont reliées au réseau d'eau et à un chemin d'accès, bien entendu. Elles sont régulièrement employées pour la traite ou le traitement du bétail. L'accès n'y est pas libre. L'hiver, elles servent de remises agricoles communautaires pour les machines des ayants droit.

Figure 12 17-01 Charoubez, entrée libre, les angles en pierre naturelle sont polis par le bétail. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 13 6-01 Pâturage du Bas, 1995. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 14 8-10 Mlïn de Dôs le Crâs, 1990. (Photo N. Gogniat, 2015)

5. Les anciennes fermes (fig. 18 à 22)

Les petits domaines d'autrefois, souvent éloignés et difficile d'accès, ont été annexés à de plus grandes exploitations. La partie rurale est exploitée en tant qu'écurie estivale et remise. La partie habitation est à l'abandon ou alors a été restaurée et louée.

Figure 15 8-12 Plain de la Cernie, 1973. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 16 14-04 La Retenue, 1951. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 18 7-06 Prés de Beaugourd, construite sur une étroite bande de terrain et entourée de forêts escarpées. L'accès en est difficile. La partie habitation est désuète. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 17 16-07 Ban-Dessus, 1970. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 19 8-09 La maison des Affolter, brûlée pendant la messe de Noël au début du XXe siècle. Il n'y a plus de partie habitable. (Photo N. Gogniat, 2015)

6. Les bergeries (fig. 23 à 27)

Figure 20 17-06 La ferme du Crâs toute rénovée, avec un modeste espace au nord pour abriter le bétail. L'appartement est habité. (Photo N. Gogniat, 2015)

Les bergeries sont propriétés de communes ou de bourgeoisies. C'étaient d'anciennes fermes privées qui ont été rachetées par lesdites collectivités pour décharger les pâturages communaux. Le berger a pour mission de s'occuper du bétail en estivage, de le nourrir si nécessaire et le soigner en cas de maladie ou d'accident. Il a pour charge également d'entretenir des clôtures, herser les pâturages, décombrer et faire la réserve de fourrage sec pour l'an à venir.
Pour rétribution, il a le logement à disposition et une surface de terrain suffisante pour la garde de cinq à six UGB (unité gros bétail) pour son propre compte.

Figure 21 17-07 Cette ancienne ferme est squattée par des blaireaux. Ils ont creusé leurs terriers à l'intérieur de l'écurie. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 23 2-05 Les Fonges, cette bergerie est la propriété de la commune de Muriaux sur le bien-fonds des Bois. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 22 17-18 La Heutatte, datée de 1848, cette ancienne ferme sert de loge et de remise. À 50 mètres au sud, il y a encore une cave souterraine accessible par un escalier en pierre. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 24 8-13 Derrière les Embreux. Ancienne ferme de l'abbaye de Bellelay. Propriété de la commune de Lajoux. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 25 9-05 Le Bois-Derrière. Bergerie sise sur la commune de Montfaucon et propriété de la commune du Bémont. Le berger est également le tenancier du restaurant des Voyageurs. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 26 12-07 Sous-les-Craux. Bergerie appartenant à la commune du Noirmont. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 27 15-04 Sous-la-Neuvevie. Propriété du Syndicat Chevalin de Berthoud. (Photo N. Gogniat, 2015)

7. Les ruines (fig. 28 à 30)

Les petites loges privées ont perdu leur attrait parce que le rassemblement des terres favorise de grands troupeaux. Les loges de traite doivent être équipées. On ne rentre plus systématiquement le bétail comme dans le temps. Par conséquent, on délaisse ces petites constructions, qu'elles soient massives ou non. Sitôt que la toiture n'est plus entretenue, les infiltrations d'eau pourrissent la charpente, pénètrent dans les murs, délavent la terre et la chaux qui les composent. Les pierres n'étant plus liées entre elles, les murs s'affaissent inexorablement.

Figure 30 16-10 Il ne reste que la citerne comme témoin de l'emplacement de loge. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 28 2-14 Petite loge massive de la Faux. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 31 2-14 Petite loge massive de la Faux. Avec nouvelle couverture en tôle, 2017. Est-ce une réussite ? (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 29 12-03 Exposée à tout vent, il n'y a plus grand-chose à faire pour la sauver. (Photo N. Gogniat, 2015)

Tableau des typologies

Communes	abri	bois	massive	communautaire	anciennes fermes	bergerie	ruine	transformée	démontée	inventaire total
Le Bémont	1	3	1	-	-	1	-	-	1	7
Les Bois	-	9	8	-	1	1	4	-	-	23
Les Breuleux	2	2	2	-	-	-	-	-	-	6
La Chx-des-Breuleux	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Les Enfers	-	1	1	-	-	-	-	-	-	2
Les Genevez	1	-	2	1	-	-	-	-	1	5
Goumois	-	5	1	-	1	-	-	-	-	7
Lajoux	2	6	-	3	1	1	-	-	-	13
Montfaucon	-	3	3	2	1	1	-	1	-	11
Montfavergier	-	-	2	-	-	-	-	1	-	3
Muriaux	-	-	1	2	1	-	-	-	-	4
Le Noirmont	-	1	2	-	2	1	1	1	-	8
Le Peuchapatte	-	-	1	-	-	-	-	2	-	3
Les Pommerats	2	5	2	2	-	1	1	-	-	13
Saignelégier	1	4	-	1	-	2	-	-	-	8
St-Brais	-	5	4	3	3	-	4	1	1	21
Soubey	-	2	8	-	6	-	-	1	1	18
TOTAL	**9**	**47**	**38**	**14**	**16**	**8**	**10**	**7**	**4**	**153**

Figure 32 2-02 Loge ombragée par de gros érables. (Photo N. Gogniat, 2015)

À proximité immédiate de la loge, il y a un point d'eau, une fontaine, alimentée par une source ou une citerne. Cette dernière est construite en pierres et étanchéifiée avec de la marne[2]. Sa voûte demi-sphérique est construite en encorbellement avec une ouverture d'accès sur le côté. Elle est recouverte de terre. Quelques fois, il y avait seulement une marnière dans laquelle le bétail s'abreuvait.
De vieux arbres ombragent le bétail ou sont là pour le décor. Il y a des tilleuls, des érables, des frênes, des chênes, des marronniers et quelques arbres fruitiers de haute tige. Leur position ou alignement témoignent qu'ils ont été plantés par les propriétaires.
Les pâturages et les citernes étaient clôturés avec du fil de fer barbelé et avec des piquets en sapin, parfois doublé d'un mur de pierre sèche.
Les loges situées en fond de combes sont souvent entourées de plantes envahissantes et toxiques pour le bétail (fig.39 à 44).

Les herbages alentour sont spécifiques. Dans les endroits marécageux, on trouve des rumex accompagnés de chénopodes, des populages des marais, des renoncules blanches, des pétasites et des orties.
Dans les endroits piétinés, le plantain se trouve à l'aise. Sur les tuiles, la mousse jaune témoigne de la bonne qualité de l'air.

2 Marne : roche sédimentaire, à grain fin, très tendre, constituée d'un mélange d'argile et de calcaire (de 35 à 65 %). (Larousse)

Figure 33 2-04 Les pâturages sont clôturés par de vieux murs en pierres sèches avec des pieux posés en chevalet en alternance. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 34 2-18 Loge dissimulée par une allée de tilleuls. (Photo N. Gogniat, 2015)

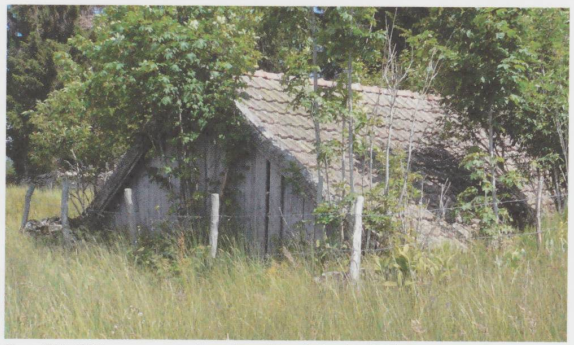

Figure 36 9-10 Citerne recouverte d'une toiture. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 35 5-01 Les oiseaux y trouvent également leur bonheur. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 37 17-06 Même si la source coule encore, on n'utilise plus son eau. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 38 Rumex. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 40 Populages des marais. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 39 Renoncules blanches. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 41 Orties. (Photo N. Gogniat, 2015)

Tableau environnement

No	Communes	sources	citernes	racc. réseau eau	racc. réseau électr.	chemin d'accès carr.	pas de chemin	pâturage	finage	remarques
1	Le Bémont	-	1	1	1	1	6	1	6	
2	Les Bois	1	9	7	2	12	11	21	1	n°11 sur le terrain du golf
3	Les Breuleux	1	-	4	2	5	-	5	1	n° 3.05 marronniers
4	La Chx-des-Breuleux	-	-	1	-	1	-	1	-	
5	Les Enfers	1	1	-	-	1	1	1	1	
6	Les Genevez	1	2	1	1	2	2	4	-	
7	Goumois	6	1	-	-	2	5	6	1	
8	Lajoux	-	3	4	-	10	3	9	4	
9	Montfaucon	-	2	6	3	6	5	10	1	1 citerne couverte
10	Montfavergier	1	1	1	-	3	-	3	-	1 transf.habitation
11	Muriaux	1	-	2	1	-	4	4	-	
12	Le Noirmont	-	4	2	2	5	3	5	3	1 trans. habitation
13	Le Peuchapatte	-	2	-	-	2	1	2	1	2 transf. en cabane
14	Les Pommerats	1	7	2	1	6	9	2	2	1 cabane en forêt
15	Saignelégier	1	1	1	1	4	4	7	1	
16	St-Brais	4	8	4	2	12	9	14	3	3 ruines
17	Soubey	6	4	2	3	10	8	15	2	1 anc.empl.
	Total	**24**	**46**	**38**	**19**	**82**	**71**	**110**	**27**	

Figure 42 11 Parc de contention. (Photo N. Gogniat, 2015)

Si les loges communautaires (fig. 13 à 17) sont bien entretenues grâce aux subventions, les bergeries (fig. 23 à 27) se portent bien également. Par contre, les anciennes fermes se déglinguent gentiment. C'est dû au fait qu'on n'investit pas volontiers de l'argent pour un bâtiment peu pratique. Quant aux petites loges, elles ne répondent plus à un réel besoin et, petit à petit, elles se délabrent jusqu'à ce que ruine s'ensuive.

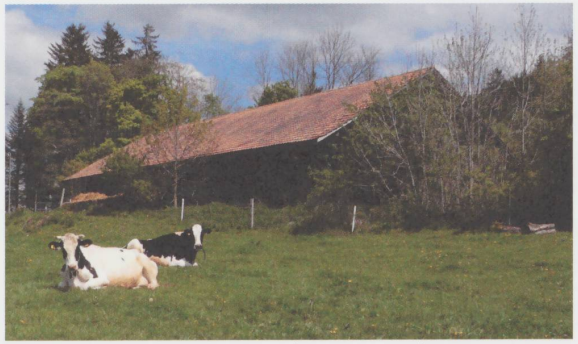

Figure 43 12-07 Pâturage des Franches-Montagnes. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 45 5-02 Loge en mauvais état. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 44 2-01 Loge état moyen. (Photo N. Gogniat, 2015)

Figure 46 9-04 Loge mitoyenne en bon état. (Photo N. Gogniat, 2015)

No	Communes	bétail	remise	mixte	ruine	transformée	démolie	citerne seule	inventaire total
1	Le Bémont	1	3	2	-	-	1	-	7
2	Les Bois	16	2	2	3	-	-	-	23
3	Les Breuleux	4	-	2	-	-	-	-	6
4	La Chx-des-Breuleux	-	-	1	-	-	-	-	1
5	Les Enfers	1	1	-	-	-	-	-	2
6	Les Genevez	3	-	1	-	-	1	-	5
7	Goumois	3	1	3	-	-	-	-	7
8	Lajoux	2	4	7	-	-	-	-	13
9	Montfaucon	6	2	2	-	-	-	1	11
10	Montfavergier	2	-	-	-	1	-	-	3
11	Muriaux	2	1	1	-	-	-	-	4
12	Le Noirmont	3	1	2	1	1	-	-	8
13	Le Peuchapatte	-	1	-	-	2	-	-	3
14	Les Pommerats	5	3	4	1	-	-	-	13
15	Saignelégier	4	1	2	1	-	-	-	8
16	St-Brais	8	3	4	3	-	1	2	21
17	Soubey	10	3	4	-	-	1	-	18
	Total	**70**	**26**	**37**	**9**	**4**	**4**	**3**	**153**

No	Communes	bon	moyen	mauvais	non qualifié	inventaire total
1	Le Bémont	3	3	-	-	6
2	Les Bois	11	7	2	3	23
3	Les Breuleux	3	3	-	-	6
4	La Chx-des-Breuleux	1	-	-	-	1
5	Les Enfers	-	-	2	-	2
6	Les Genevez	2	1	1	-	4
7	Goumois	2	3	2	-	7
8	Lajoux	5	6	2	-	13
9	Montfaucon	4	3	1	-	11
10	Montfavergier	1	1	-	-	2
11	Muriaux	2	2	-	-	4
12	Le Noirmont	4	2	-	1	7
13	Le Peuchapatte	2	1	-	-	3
14	Les Pommerats	4	6	2	1	13
15	Saignelégier	4	1	2	1	8
16	St-Brais	4	1	7	4	21
17	Soubey	6	8	3	17	
	Total	**58**	**48**	**24**	**10**	**148**

Toponymie

On trouve très souvent la même dénomination de lieux-dits dans différentes communes.
Les noms les plus cités sont :

1.	*Péture, Pâture, Champois*	:	pâturage, 10 x	(Péture de la Tieumenance)
2.	*Crêt, Crâs, Crât, Côte, Côtay*	:	côte, 9 x	(Le Crêt-Brûlé)
3.	*Plainbois, plain*	:	terrain relativement plat, 8 x	(Plain de la Cernie)
4.	*Cerneux, Cernie, Cernier*	:	forêt défrichée, 11 x	(Cerneux-Vernier)
5.	*Prés*	:	3 x	(Les Prés Mayebos)
6.	*Peu*	:	colline, 7 x	(Peu-Claude)
7.	*Combe*	:	petit vallon, 4 x	(Combe Chabroyat)
8.	*Sagne, Saigne, Seignatte*	:	terrain marécageux, 3 x	(La Seignatte)
9.	*Chez*	:	préposition suivie d'un Patronyme, 7 x	(Chez Brand)
10.	*Roches*	:	3 x	(Sur les Roches)
11.	*Ban, banal*	:	qualifie un bien commun dont les habitants ont la jouissance, 5 x	(Bois Banal)
12.	*Closure, Clos,*	:	du latin clausura, endroit fermé par des murs ou des barrières, 3 x	(Clos au Rouge)
13.	*Essert*	:	terrain défriché en Communauté, 3 x	(Les Esserts d'Isles)

Conclusion

Au vu de l'état actuel de ces bâtiments, il est grand temps de prendre des dispositions afin de sauvegarder ce qui peut encore l'être. En parcourant les Franches-Montagnes, j'ai découvert environ 150 loges, dont certaines sont dans un bien triste état. Une ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles encourage leur entretien et leur restauration sous certaines conditions. À ce jour, dans les Franches-Montagnes, seuls quelques propriétaires fonciers en ont fait la demande et ont bénéficié de l'aide.
Je plaide pour le maintien de ces loges parce que leur emplacement nous aide à comprendre l'évolution de l'agriculture, leur volume permet de cerner les surfaces initiales et l'affectation des pâtures d'estivage.
Leur construction donne une idée de la valeur ajoutée à une parcelle de terrain devenant une pâture privée, fierté de tout paysan propriétaire.
Ces modestes constructions ont abrité de nombreuses générations d'animaux contre vent et pluie, taons et moustiques. Elles servaient de lieux de rassemblement du bétail. Elles sont aussi des refuges pour les oiseaux et la faune, qui apprécient ces endroits privilégiés. Puissent-elles ne pas céder la place aux parcs de contention modernes.

NB : la numérotation des photos correspond aux localités pour le premier nombre et aux loges répertoriées pour le second. Toutes ces loges figurent sur une banque de données consultable chez l'auteur ou sur le site de l'ASPRUJ, y compris les photos.